PROCÈS-VERBAL DE LA 41° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC, TENUE LE 7 JUIN 2015, À L'HÔTEL & SUITES LE DAUPHIN À DRUMMONDVILLE, DE 9 H à 12 H 27.

## 1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En ouverture, M<sup>me</sup> Andrée Normandeau, présidente du conseil d'administration, remercie toutes les personnes présentes, leur souhaitant la bienvenue à cette 41<sup>e</sup> assemblée générale annuelle. Elle présente brièvement les membres du conseil d'administration et le personnel de la FAFMRQ.

## 2- VÉRIFICATION DU QUORUM

Au moment d'ouvrir l'assemblée, seize (16) associations ayant le statut de membre actif ou associé sur trente-huit (38) sont représentées; le quorum de douze (12) est atteint.

Cette assemblée est composée de vingt-neuf (29) personnes déléguées, dont sept (7) membres du conseil d'administration.

### Associations présentes et représentant(e)s :

**Association de familles monoparentales et recomposées de la Chaudière:** Sylvie Houle et Stéphane Mathieu

Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe: Bruce Clavet, Andrée Normandeau, Jackeline Vanegas Gallego

Association des familles monoparentales et recomposées La Relance: Mira Tremblay-Laprise Regroupement des familles monoparentales et recomposées de la Vallée du Richelieu -

Bonjour Soleil: Isabelle Couture, Guylaine Fortin, Isabelle Smith

Centre haïtien d'action familiale: Jocelyne Sévère et Marie-Suzie Weiche

**Entraide pour familles monoparentales et recomposées du Suroît:** Lisa-Vanessa Benoît et Carole Girouard

Halte la Ressource: Marie Denis et Marie-Pier Riendeau

La Petite Maison de la Miséricorde: Claudia Martin et Michelle Pelletier Maison de la famille Contre vents et marées de Chandler: Danielle Martin

Parents uniques des Laurentides: Nadine Alarie, Nancy Désormeaux et Isabelle Sigouin

Parents-Branchés: Micheline Bolduc

Re-Nou-Vie: Annie Lavoie

RePère – Relation d'entraide pour une paternité renouvelée: Mohammed Barhone

Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie: Michèle Laliberté,

France Lapalme et Kathy Lévesque

Sources Vives: Marie-Paule Girard et Céline Payeur

#### Sont aussi présentes, sans droit de vote :

Mesdames Nicole Lacelle et Caroline Tremblay. Ainsi que les membres du personnel du siège social : Sylvie Lévesque, directrice générale, Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communication et Laurence Lagouarde, agente de liaison et de mobilisation.

# 3- NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

M<sup>me</sup> Andrée Normandeau demande une proposition afin de nommer officiellement une présidente et une secrétaire d'assemblée.

#### 07.06.15.1

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Suzie Weiche et appuyé par M. Bruce Clavet que M<sup>me</sup> Nicole Lacelle soit désignée présidente d'assemblée et que M<sup>me</sup> Caroline Tremblay assure le secrétariat de cette assemblée. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.** 

## 4- PRÉSENTATION DES OBSERVATEURS ET DES OBSERVATRICES

La présidente d'assemblée ne fait pas mention d'observateurs ni d'observatrices lors de cette assemblée.

#### 5- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. Aucune modification n'est demandée.

#### 07.06.15.2

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Désormeaux et appuyé par M. Mohammed Barhone d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. **La proposition est adoptée à l'unanimité.** 

## 6- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 8 JUIN 2014

La présidente d'assemblée demande si les personnes présentes lors de l'assemblée générale annuelle de 2014 ont des modifications à apporter au procès-verbal déposé. Aucune modification n'est apportée à ce procès-verbal.

#### 07.06.15.3

Il est proposé par M<sup>me</sup> Michelle Pelletier et appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Désormeaux que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2014 soit adopté tel que présenté. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.** 

## 7- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2015

M<sup>me</sup> Andrée Normandeau, présidente de la FAFMRQ, nous fait part des principales activités réalisées au cours de l'année 2014-2015. Elle en profite également pour remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe de travail pour leur bon travail

M<sup>me</sup> Sylvie Lévesque poursuit la lecture du rapport d'activités en présentant les six (6) axes du rapport. À la fin de la présentation, M<sup>me</sup> Nicole Lacelle félicite la FAFMRQ pour la quantité impressionnante de participations à des congrès, colloques, invitations spéciales, formations, conférences, recherches, etc. M<sup>me</sup> Marie-Suzie Weiche propose d'ajouter au procès-verbal une motion de félicitations à toute l'équipe de la FAFMRQ, elle est appuyée par M<sup>me</sup> Isabelle Sigouin.

#### 07.06.15.4

Il est proposé par M<sup>me</sup> Jocelyne Sévère et appuyé par M<sup>me</sup> Michèle Laliberté que le rapport d'activités 2014-2015 soit adopté. **La proposition est adoptée à l'unanimité**.

## 8- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2014-2015

Madame Isabelle Sigouin, trésorière, présente les états financiers.

#### 07.06.15.5

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Paule Girard et appuyé par M<sup>me</sup> Michèle Laliberté que les états financiers vérifiés par la firme APSV comptables professionnels agréés Inc., au 31 mars 2015 soient adoptés. **La proposition est adoptée à l'unanimité.** 

#### 9- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR 2015-2016

#### 07.06.15.6

Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Sigouin et appuyé par M<sup>me</sup> Carole Girouard de reconduire le mandat du même auditeur, APSV comptables professionnels agréés Inc., pour la vérification des états financiers au 31 mars 2016. **La proposition est adoptée à l'unanimité.** 

## 10-PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRIORITÉS 2015-2016

Mesdames Sylvie Lévesque, Lorraine Desjardins et Laurence Lagouarde présentent les priorités annuelles tirées du plan d'action triennal adopté en juin 2014 et les nouvelles priorités liées à la conjoncture. Elles sont regroupées en six (6) axes de travail.

Les membres sont appelés à se prononcer plus spécifiquement sur une priorité à l'effet de tenir une Rencontre nationale des organismes communautaires Famille (OCF) en concertation avec la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) (à l'automne 2015 ou au printemps 2016) afin d'élaborer un plan de mobilisation. Une discussion s'ensuit et les membres accueillent positivement l'idée.

#### 07.06.15.7

Il est proposé par M. Bruce Clavet et appuyé par M<sup>me</sup> Annie Lavoie d'adopter les priorités 2015-2016. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 11-PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015-2016

M<sup>me</sup> Isabelle Sigouin, trésorière présente les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015-2016. L'assemblée générale reçoit les prévisions budgétaires.

## 12-ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection et de deux scrutatrices

#### 07.06.15.8

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Suzie Weiche et appuyé par M<sup>me</sup> Jackeline Vanegas Gallego que M<sup>me</sup> Nicole Lacelle et M<sup>me</sup> Caroline Tremblay soient nommées respectivement présidente et secrétaire d'élection et que M<sup>me</sup> Lorraine Desjardins et M<sup>me</sup> Laurence Lagouarde soient nommées scrutatrices. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.** 

## b) Explication des procédures d'élection

Extrait des règlements généraux: Conseil d'administration Art. 22 Composition

Le Conseil d'administration se compose de sept (7) membres dont :

- au moins six (6) membres proviennent des membres actifs, incluant la présidence ;
- au moins un (1) membre provient des membres associés.

## 12.1- RAPPORT DES MISES EN CANDIDATURE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION

À la convocation de l'assemblée générale, il y avait trois (3) postes à combler au sein du conseil d'administration.

Deux (2) candidatures en règle ont été reçues en date du 11 mai 2015. Il s'agit de:

- 1. M<sup>me</sup> Andrée Normandeau de l'Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe:
- 2. M<sup>me</sup> Isabelle Couture du Regroupement des familles monoparentale et recomposées de la Vallée du Richelieu, Bonjour Soleil.
- De ces deux (2) candidatures, toutes sont des membres actifs. Aucune candidature des membres associés n'a été reçue.

M<sup>me</sup> Andrée Normandeau et M<sup>me</sup> Isabelle Couture sont donc élues par acclamation au conseil d'administration de la FAFMRO.

M<sup>me</sup> Nicole Lacelle explique l'importance de combler tous les postes du conseil d'administration lors de l'AGA car le pouvoir de coopter du CA se limite à remplacer une personne élue qui quitte son poste en cours d'année. Si un poste demeure vacant lors de l'AGA, il ne pourra pas être comblé en cours d'année.

Mme Isabelle Sigouin, a informé l'Assemblée qu'elle ne renouvellera pas son mandat.

Il y a ouverture de la période de mise en candidature :

- M<sup>me</sup> Marie-Suzie Weiche propose M<sup>me</sup> Micheline Bolduc, elle refuse le poste;
- M<sup>me</sup> Michèle Laliberté propose **M<sup>me</sup> Marie-Pier Riendeau**, elle accepte le poste;
- M<sup>me</sup> Marie-Suzie Weiche propose M<sup>me</sup> Carole Girouard, elle refuse le poste;
- M<sup>me</sup> Marie-Suzie Weiche propose M<sup>me</sup> Michelle Pelletier, elle refuse le poste;
- M<sup>me</sup> Isabelle Sigouin propose M<sup>me</sup> Marie-Suzie Weiche, elle refuse le poste;
- M. Mohammed Barhone propose M<sup>me</sup> Annie Lavoie, elle accepte le poste.

M<sup>me</sup> Marie-Pier Riendeau et M<sup>me</sup> Annie Lavoie sont donc élues par acclamation au conseil d'administration 2015-2016 de la FAFMRQ.

Toutes les quatres (4) se présentent et font un bref discours sur leurs motivations et intérêts pour un tel poste.

## 13- PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAFMRO 2015-2016

Pour l'année 2015-2016, le conseil d'administration de la FAFMRQ est composé de :

- Andrée Normandeau, Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe (Montérégie);
- Marie-Pier Riendeau, Halte la ressource (Montréal);
- ➤ Isabelle Couture, Regroupement des familles monoparentales et recomposées de la Vallée du Richelieu, Bonjour Soleil (Beloeil);
- ➤ Danielle Martin, Maison de la famille Contre vents et marées de Chandler;
- ➤ Sylvie Houle, Association de familles monoparentales et recomposées de la Chaudière (St-Georges);
- Michèle Laliberté, Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (Sherbrooke)
- Annie Lavoie, Re-nou-vie (Châteauguay.

#### 14-FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES 2016-2017

M<sup>me</sup> Marie-Pier Riendeau présente la proposition du conseil d'administration de reconduire la cotisation des membres telle que fixée l'année dernière.

#### 07.06.15.9

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Pier Riendeau et appuyé par M<sup>me</sup>Micheline Bolduc que les montants de la cotisation annuelle pour tous les types de membres pour 2016-2017 soient reconduits de la façon suivante :

**Pour les membres actifs**: (Tout organisme communautaire (OC) ou organisme communautaire autonome (OCA) local ou <u>régional</u> qui est composé exclusivement ou majoritairement de familles monoparentales et recomposées; OU tient des activités spécifiques pour les familles monoparentales et recomposées; OU a créé un volet spécifique pour les familles monoparentales et recomposées)

- •Les organismes ayant un budget global qui se situe entre : 0\$ et 49,999\$, une cotisation de 50\$;
- •Les organismes ayant un budget global qui se situe entre : 50,000\$ et 99,000\$, une cotisation de 100\$;
- •Les organismes ayant un budget global qui se situe : à 100,000\$ et plus, une cotisation de 150\$.

### 15-QUESTIONS DIVERSES

- 15.1 M<sup>me</sup> Lorraine Desjardins présente le manuel de lutte aux préjugés de la campagne d'ATD Quart Monde: En finir avec les idées fausses sur la pauvreté. Ce manuel nomme les préjugés et les faits qui les démentissent.
- 15.2 M<sup>me</sup> Laurence Lagouarde présente le bandana qui sert d'autofinancement à la Marche mondiale des femmes.

#### 16-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente demande la levée de l'assemblée puisque tous les points à l'ordre du jour ont été entendus.

#### 07.06.15.10

Il est proposé par  $M^{me}$  Marie-Suzie Weiche et appuyé par  $M^{me}$  Jackeline Vanegas Gallego que l'assemblée soit levée. La proposition est adoptée à l'unanimité. Il est 12h27.